

[CONSEIL]

Le neuvième art améliore la lisibilité de l'assurance

■ La mise en images des conventions Ida et Cidre ambitionne de rendre accessibles à tous des textes que peinent à expliquer les assureurs. Une initiative originale de CS Entreprise.

Les planches sont au coloriage et les bandes dessinées paraîtront cet été. Deux ouvrages sur les conventions Ida et Cidre, réalisés par la dessinatrice Tedhi, ont pour vocation de rendre accessibles au commun des mortels les deux textes auxquels se réfèrent quotidiennement les gestionnaires de sinistres automobile et habitation.

Apprendre à cocher les bonnes cases

Le premier album, « Amiable constat », porte sur la bonne rédaction du constat amiable et, au-delà, sur la convention Ida établie par les assureurs pour accélérer les règlements et l'établissement des niveaux de responsabilités en cas de sinistre automobile.

Ainsi, le barème de responsabilité de la convention, établi par les assureurs sur la base du code de la route et de la jurisprudence, permet aux gestionnaires de trancher sur les responsabilités à la seule vue du constat amiable dans 90 % des cas.

Rédigé par les parties prenantes au sinistre, le constat amiable fait dès lors office de « juge de paix » pour les gestionnaires qui arrêtent

LE BARÈME DE LA CONVENTION IDA PERMET AUX GESTIONNAIRES DE SINISTRES DE TRANCHER SUR LES RESPONSABILITÉS À LA SEULE VUE DU CONSTAT AMIABLE DANS 90 % DES CAS.

les responsabilités. D'où l'importance de cocher les bonnes cases. À travers des cas concrets d'accrochage mis en images par Tedhi et recadrés techniquement par l'initiateur du projet, le cabinet de formation et de conseil en assurance CS Entreprise, la bande dessinée entend faire œuvre de pédagogie auprès des profanes. Quatre protagonistes, messieurs Bonus et Malus et leurs véhicules, Otto et Titine, se partagent la vedette pour transmettre le mode

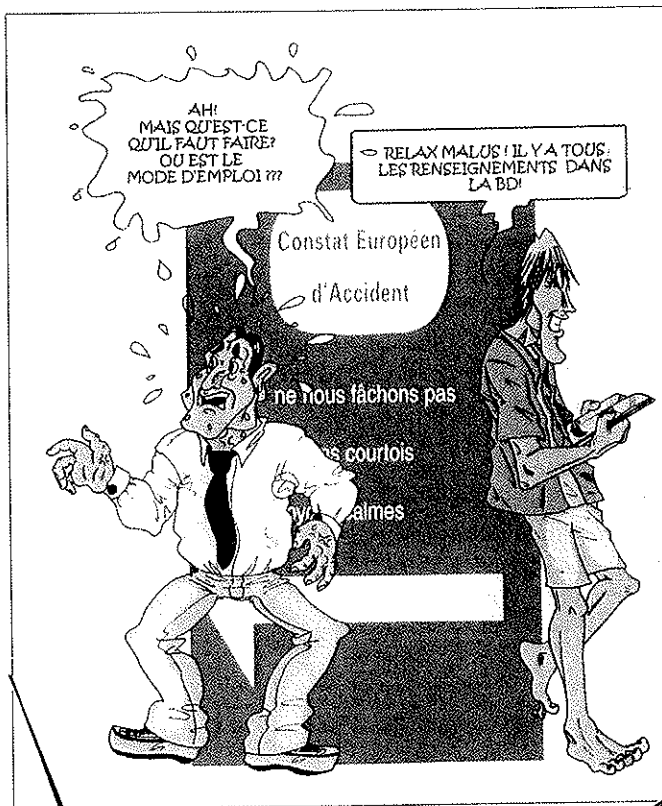
d'emploi du constat. « Amiable constat » cible un lectorat de conducteurs de véhicules d'entreprise ou en location, mais aussi les assurés auto d'une compagnie ou d'un courtier désireux de susciter l'engouement sur un sujet quelque peu rébarbatif. Quant au deuxième ouvrage, il met en images la convention Cidre qui, depuis 1972, régit l'indemnisation de la majorité des dégâts des eaux. Son objectif est de donner aux techniciens et gardiens d'im-

meuble le mode opératoire de la convention. Les auteurs n'ont pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. Après les sinistres auto et les dégâts des eaux, ils veulent initier une série de bandes dessinées sur la construction ou l'assurance transport. À suivre.

■ STÉPHANE TUFFÉRY



TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'ARGUS SUR : ARGUSDELIASSURANCE.COM



TEDHI ET CS ENTREPRISE

Mise en images par la dessinatrice Tedhi avec l'aide technique de CS Entreprises, la BD « Amiable constat » met en scène des cas d'accrochage qui donnent l'occasion à messieurs Bonus et Malus et à leurs véhicules, Otto et Titine, d'expliquer le bon usage de cet instrument d'évaluation des responsabilités.

